

M Idées

« Le gouvernement encourage enfin l'autoconsommation d'énergie solaire »

Grégory Lamotte, fondateur de la start-up énergétique Comwatt, se réjouit, dans une tribune au « Monde », de la publication, après neuf mois de report, d'un arrêté rebattant les cartes en faveur de l'énergie solaire.

LE MONDE ECONOMIE | 19.05.2017 à 11h21 |

Par Grégory Lamotte (Président de Comwatt, start-up du secteur énergétique)

Abonnez vous à partir de 1 € Réagir Ajouter Partager Tweeter



TRIBUNE. Après neuf mois de report, un arrêté, enfin publié le 10 mai 2017 au Journal officiel, redistribue complètement les cartes du développement économique de l'énergie solaire en France.

C'est un véritable changement de modèle qui est annoncé. Celui de la « *vente intégrale de l'énergie produite* » a permis à la filière de décoller. Mais il faut maintenant se séparer de ce premier étage de la fusée. Depuis cet arrêté, le deuxième étage de la fusée vient de mettre les gaz et va enfin propulser le solaire en orbite... vers l'autoconsommation.

Dans le monde entier, les tarifs d'achats de l'énergie solaire à prix bonifié sont en effet sur le point de disparaître pour laisser la place à l'autoconsommation. En France, nous avons un marché hybride, encore encombré par les modèles du passé, fondés sur la revente intégrale de l'énergie produite. Ce vieux modèle était poussé doucement vers la sortie par le modèle de l'autoconsommation. Avec ce nouvel arrêté, la situation est maintenant claire, il signe la fin de l'ancien monde.

Lire aussi : « La décentralisation est la clé pour révolutionner le système énergétique français »

C'est une très bonne chose pour la décentralisation de l'énergie, car tous les professionnels vont enfin tous regarder dans la même direction et se focaliser sur les solutions du futur. Avec de la persévérance et une adaptation progressive de la réglementation, nous pouvons même tenter de rattraper le retard que la France a accumulé dans le secteur des énergies renouvelables.

Décision clairvoyante de l'Etat

Dans les prochaines années, l'Etat français va devoir faire un investissement de 100 milliards d'euros (selon la Cour des Comptes), uniquement pour prolonger de 10 ans la durée de vie de nos vieilles centrales nucléaires. Par ailleurs, les Français disposent de plus de 10 000 milliards d'euros d'épargne, ils peuvent donc être incités à investir un peu de cette épargne dans la production d'énergie renouvelable, si cela leur rapporte de l'argent et baisse leurs impôts. En effet, plus les Français investissent dans des moyens de production d'énergie, et moins l'Etat devra ponctionner les contribuables français. Encourager l'autoconsommation en co-investissant avec les particuliers, est une décision extrêmement clairvoyante de l'Etat.

Concrètement, ce nouvel arrêté encourage l'autoconsommation avec une prime, versée pendant cinq ans. D'un total initial de 1 200 € pour 20 m² (par exemple pour un particulier), le montant offert sera dégressif au fil des trimestres. Les premiers qui vont en profiter seront donc les plus avantagés. Sans augmenter d'un euro leur budget énergie, les Français habitant en maison individuelle vont pouvoir réduire de 5 % leur facture d'énergie dès cette année et de 50 % au bout de huit ans, une fois l'emprunt pour le générateur solaire remboursé. La prime concerne également les petits bâtiments professionnels, jusqu'à 700 m² de toitures solaires.

Un chantier énorme

Pour bénéficier de cette prime, il faudra que l'installateur soit certifié via une formation minimum décrite par cet arrêté. Ce point est important car tout le monde sera rassuré sur la qualité de formation des installateurs. Le bonus de tarif qui concerne actuellement les modules solaires posés en intégration au bâti disparaîtra progressivement dans les dix-huit mois. Cette exception française, qui a causé tant de tort au photovoltaïque en obligeant les Français à enlever leurs tuiles pour mettre des modules solaires à la place, va donc être supprimée. Les nouvelles installations n'impacteront plus l'étanchéité des toitures, ce qui va éliminer 95 % des problèmes actuels des installations solaires.

Progressivement, la loi de transition énergétique se décline en textes réglementaires. Pour les professionnels du solaire, ces textes sont toujours trop longs à être publiés. Mais ils reconnaissent aussi que la décentralisation de la production d'électricité est un chantier énorme, qui nécessite du temps afin d'étudier tous les impacts. Car personne ne doit rester sur le bord du chemin de la transition énergétique.

Grégory Lamotte (Président de Comwatt, start-up du secteur énergétique)

ÉDITION ABONNÉS Le journal daté du 20 mai [Image of Le Monde newspaper] Lire Le Monde sur Web, iPad / iPhone, Android : Abonnez-vous à partir de 1 €

Sur les sites du groupe Le Monde [Image of Brigitte Macron] Le paradoxe Brigitte Macron LE MONDE [Image of Marion Maréchal-Le Pen] Marion Maréchal-Le Pen : « On aurait des choses à faire avec Laurent Wauquiez » LE MONDE [Image of Penélope Cruz] Penélope Cruz ne ressemble plus à ça LE HUFFINGTON POST [Image of Donald Trump] En direct. Vu des États-Unis. Un coup d'arrêt au "trumpisme" COURRIER INTERNATIONAL